



UNION NATIONALE DES SYNDICATS DE LA SANTÉ PRIVÉE

FORCE OUVRIÈRE

Une grande victoire pour les salariés de VYV3 PDL !



Suite à la grève des salariés de VYV3 PDL, la direction s'engage à garantir l'ensemble des Conventions Collectives par accord d'entreprise !

Depuis le 10 décembre 2024, les salariés de VYV3 PDL se sont massivement mobilisés contre le projet d'accord sur le temps de travail proposé par la direction, et pour un accord garantissant le maintien de toutes les conventions collectives.

Face à la grève massive et à la détermination des salariés, la direction a fini par céder et a répondu favorablement à la demande portée par les organisations syndicales, en s'engageant à proposer un accord garantissant le maintien de l'ensemble des conventions collectives.

Si toutes les revendications ne sont pas encore satisfaites, le syndicat FO considère cette avancée comme suffisamment significative pour permettre un retour à la table des négociations.

Malgré cette victoire, le syndicat FO poursuit la mobilisation et continue d'exiger, dans le cadre de l'accord sur le temps de travail :

- Le maintien de tous nos acquis
- Le refus du forfait jour
- Des effectifs à hauteur des besoins
- Une reconnaissance professionnelle réelle : respect du travail et de l'engagement des salariés, avec une prime décentralisée versée à 100 %, sans condition
- L'augmentation des salaires par la revalorisation de toutes les grilles indiciaires d'un minimum de 5 %, non fongible avec les augmentations de branche, pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 2022

C'est un grand pas qui vient d'être franchi, et une preuve évidente que la mobilisation des salariés paie !



Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE

153-155 rue de Rome - 75017 PARIS - secretariat@unsfo.org - 01 44 01 06 10